

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande écrite de renseignements –no 1
en date du 11 novembre 1999

Demandeur : Régie de l'énergie

Question 10.1.5 **Référence :** **SCGM-10, document 1, page 17 et suivantes**

Préambule : Modification proposée à la définition des facteurs « pointe ».

Demande :

- a) La modification proposée a-t-elle fait l'objet de discussions avec les intervenants dans le cadre des travaux du groupe de travail sur le dégroupement des services? Veuillez expliciter en référant notamment au passage de la page 23, lignes 18 à 22.
 - b) La modification proposée a-t-elle pour effet de donner priorité d'accès aux capacités restreintes d'entreposage de type « espace » dont le coût unitaire est faible aux clients à profil plat? Veuillez expliciter.
-

Réponse :

- a) La modification proposée à la définition du facteur « pointe » a effectivement été présentée au groupe de travail sur le dégroupement des tarifs. Pour les raisons mentionnées en réponse à la question 10.1.4 de la Régie (SCGM-10, document 1.16), nous ne pouvons décrire davantage les échanges ayant eu lieu dans le groupe de travail.
- b) La modification proposée permet de mieux positionner les profils de consommation les uns par rapport aux autres selon la quantité d'équilibrage requis selon la saison. La modification proposée permet de ne pas surestimer les coûts d'équilibrage des profils de consommation plats en hiver. Le but n'a pas été d'accorder aux profils de consommation plats en hiver une certaine priorité quelque part dans l'allocation des coûts, mais de nous assurer que la méthode d'allocation utilisée leur attribue une part juste et raisonnable des coûts d'équilibrage qui leur reviennent.

De façon générale, les coûts d'équilibrage sont alloués dans leur ensemble, à tous les clients pris ensemble, après leur avoir donné des positions relatives raisonnables et équitables, sans que ne soit accordé à qui que ce soit de priorité d'accès à quelque outil d'équilibrage que ce soit. Comme nous l'avons mentionné dans nos témoignages antérieurs, la gestion de l'équilibrage se fait dans son ensemble pour tous les clients, en ayant regroupé les outils qui permettaient d'optimiser (de minimiser) le coût d'offrir les services d'équilibrage aux

clients. Selon la façon de procéder, le client avec une pointe unique de chauffage se présentant au cours du mois de janvier (colonne 4 du tableau de la pièce citée en a, SCGM-10, document 6) aura toujours un coût d'équilibrage très élevé par rapport au client ayant un profil de consommation relativement stable et ce, peu importe les outils d'équilibrage utilisés.

Notons que ce coût d'équilibrage très élevé pourrait varier selon la variation des coûts d'équilibrage découlant de l'exercice annuel d'optimisation des outils d'équilibrage.

L'optimisation des outils d'équilibrage est un exercice global qui peut résulter en une combinaison d'outils différente à chaque année. À la limite, comme le soulevait d'ailleurs Mme Chown dans son témoignage sur l'allocation des coûts de transport et d'équilibrage, même un excédent de capacité de transport peut servir d'outil d'équilibrage s'il s'avère être l'outil le plus économique sur le marché. Dans une situation où le seul outil d'équilibrage utilisé serait de l'excédent de capacité de transport, on voit bien qu'il serait difficile d'associer à quelque client que ce soit une priorité quelconque du seul outil détenu pour desservir les clients.

Et c'est là que l'on peut voir que, une fois bien positionnés les uns par rapport aux autres à l'aide de facteurs permettant de quantifier l'équilibrage requis (les facteurs « pointe » et « espace » en l'occurrence), il est simple de répartir entre les clients les coûts totaux d'équilibrage découlant de n'importe quelle combinaison optimale d'outils. Lorsque les coûts totaux d'équilibrage sont moins élevés une année donnée, tous les clients voient leur coût unitaire d'équilibrage réduit, mais tout en conservant leurs positions relatives les uns par rapport aux autres ; et inversement lorsque les coûts totaux d'équilibrage sont plus élevés.